

et J. E. Alfred Arnaud. Avant la clôture de l'assemblée, M. Théo. Corbeil a aussi prononcé un très intéressant discours.

L'impression créée parmi les paroissiens de St-André par cette démonstration fait prévoir qu'avant longtemps le cercle St-André Avelin comptera un très grand nombre de membres.

EN FAVEUR DES NOTRES AUX ETATS-UNIS.—UN CONCOURS PATRIOTIQUE

Il nous fait plaisir d'informer nos lecteurs qu'un comité de nos compatriotes vient d'entreprendre à Plattsburg, N. Y., l'oeuvre très méritoire de doter le groupe canadien-français de l'endroit, d'une école modèle où les enfants pourront recevoir une véritable éducation française.

L'érection de cette école est maintenant un fait certain et ce dont le comité s'occupe actuellement, c'est de constituer un fonds qui garantisse l'existence de cette école. Pour cela, on a adopté, entre autres moyens d'instituer un concours intéressant dont voici les conditions ainsi que les avantages :

CONDITIONS DU CONCOURS

- 10—Chaque billet ne coûte que la somme de 10 cents.
- 20—Le concours est actuellement ouvert et sera clos en septembre.
- 30—Les noms des TROIS JUGES DU CONCOURS et la date de leur choix, qui sera fait par les concurrents eux-mêmes, à la majorité des voix, seront aussi indiqués à temps.
- 40—On est prié d'expédier les montants des souscriptions par mandat poste et de donner, en vue de la correspondance, l'adresse complète au Secrétaire-Trésorier du Comité lui-même.
- 50—Mentionnez, dans votre réponse, le montant de livrets que vous désirez avoir.
- 60—Le titre de bienfaiteur de l'institution sera décerné à toute personne, conseil ou cercle qui aura fait l'offrande d'un dollar et celui de fondateur de l'institution pour une offrande de \$5.00.
- 70—Tous les noms de ces donateurs Franco-Américains seront fidèlement inscrits sur un registre de l'institution pour perpétuelle mémoire.

2 BOURSES

1ère Bourse \$200.00
2ème Bourse \$100.00

- 10—Chaque billet, acheté pour la maigre somme de 10 cents, donne au porteur le droit de courir une chance sur les deux bourses à la fois.
 - 20—Chaque livret de souscription renfermant 10 billets, contiendra en plus 1 billet que le concurrent pourra inscrire gratuitement à son nom.
 - 30—Celui des concurrents qui aura obtenu le plus de souscriptions recevra, outre qu'il aura couru la chance de décrocher les deux premières bourses, une récompense de \$200.00 ; celui des concurrents qui l'approchera de plus près, une récompense de \$100.00.
- Le comité qui a accepté la tâche d'organiser ce concours et de recueillir des souscriptions se compose comme suit :

Président, Israel Crête ; Vice-président, Docteur H. Laroque ; Secrétaire-trésorier, Rév. J.-H.-A. Bachand, Notre-Dame des Victoires, Plattsburg, N.Y.

Membres adjoints, Arthur Hogue, avocat, Victor Boire, avocat.

Cette oeuvre qui a déjà reçu l'approbation distinguée de Mgr H. Gabriel, évêque d'Ogdensburg, ne saurait manquer d'être encouragé par nos sociétaires toujours si zélés envers les mouvements de propagation de la langue et de la pensée française sur ce continent. Aussi, croyant que plusieurs d'entre eux voudront fournir leur obole, nous les prions de faire leurs envois à M. l'abbé Bachand dont l'adresse est donnée ci-dessus.

NAPOLEON 1er ET Mme DE BRISSAC

Mme de Brissac était prodigieusement sourde. Le jour où elle fut présentée à l'Empereur, elle s'inquiéta beaucoup des questions qu'il lui ferait probablement et de ce qu'elle aurait à lui répondre. On lui avait dit que Napoléon s'informait presque toujours de quel département on était, de l'âge qu'on pouvait avoir, et du nombre d'enfants qu'on avait, ce qui était assez vrai dans certains cas. Connaissant son infirmité, elle se méfia de son oreille, que la timidité ou l'émotion pouvait rendre encore plus dure dans un pareil moment, et elle calcula que l'Empereur lui adresserait les questions dans l'ordre où les avait classées celui qui l'avait prévenue. En conséquence, et selon cet avis, Napoléon devait lui demander d'abord de quel département elle était, son âge, et enfin combien elle avait d'enfants.

Arrive le jour de la présentation. Mme de Brissac, parée comme une femme de la cour et n'ayant omis ni la toque empanachée, ni la robe à queue traînante, fait ses trois révérences à l'Empereur, qui, ne s'étant pas imposé la loi de toujours demander la même chose à tous les visages inconnus qui comparaissent devant lui, lui dit assez rapidement quoique avec sa bienveillance accoutumée : "Madame, votre mari était-il frère du duc de Brissac, tué au 2 septembre, et, dans ce cas, avez-vous hérité de ses terres ?"

Vomme la phrase était longue, Mme de Brissac crut qu'il y en avait au moins deux, et répondit en souriant et de l'air du monde le plus gracieux : "Seine-et-Oise, sire."

L'Empereur, quoique ne faisant pas toujours grande attention aux réponses qui lui étaient adressées, fut frappé probablement de l'incohérence de celle-ci ; il regarda Mme de Brissac d'un air étonné et ajouta : "Vous n'avez pas d'enfants ?"

"Cinquante-deux, sire," lui répondit-elle, croyant que cette fois Napoléon lui avait demandé son âge.

Il ne lui fit pas d'autres questions, et continua de faire le tour du cercle. Il avait compris que Mme de Brissac avait au moins l'oreille dure.

ENFANTS D'IVROGNES

M. J. Bechtold, l'auteur de l'annuaire de l'hydrothérapie, raconte comme suit l'histoire de dix familles de buveurs et dix familles sobres, d'après les travaux d'un groupe de professeurs allemands.

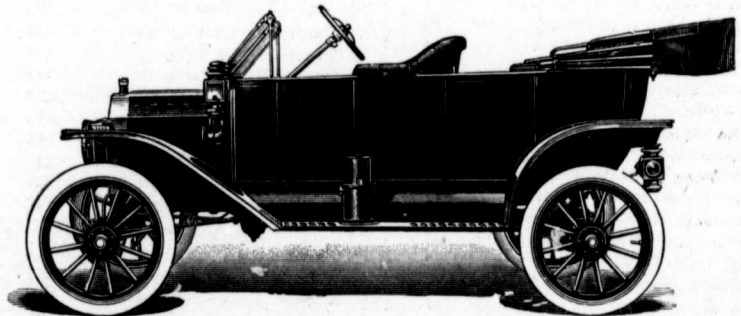
La postérité des dix familles de buveurs comprenait 57 enfants et celle des dix autres, 61.

Sur les 57 enfants d'ivrognes, 25 moururent dans les premiers mois de leur vie, 6 étaient idiots, 5 ne parvinrent pas à la croissance régulière en hauteur, 5 étaient épileptiques, 5 avaient des maladies congénitales, enfin 1 fut pris de chorée et devint idiot. Ainsi, des 57 enfants de buveurs, 10 seulement eurent une constitution saine et un développement normal.

Parmi les 61 enfants des 10 familles sobres 5 seulement moururent les premières semaines, 4 furent affectés de maladies curables du système nerveux et 2 avaient des vices constitutionnels, tandis que 50 étaient normaux dans leur constitution et dans leur développement.

De ces expériences découle la triste certitude que la plus grande partie des enfants de buveurs meurent bien jeunes ou sont voués à la misère physique et morale.

CONCOURS DE RECRUTEMENT



"Sociétaires, ne perdez pas de vue que cette superbe Automobile sera tirée au sort, au commencement de l'année 1914 entre tous les proposeurs de nouveaux membres admis dans le cours de l'année 1913."

"Il suffira d'avoir proposé un seul membre pour avoir droit au tirage".

"Autant de membres d'admis, autant de chances de gagner l'automobile".